

# PROGRAMME FÉDÉRAL DE RECHERCHES DROGUES

## RÉSUMÉ

### SOCPREV2

#### PRÉVENTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE : PROJET DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE - SOCPREVBIS

Charlotte Colman (Université de Gand), Jorne Vanhee (Université de Gand), Lieven Pauwels (Université de Gand), Freya Vander Laenen (Université de Gand)

## **SOCPREV2**

### **PRÉVENTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE : PROJET DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE - SOCPREVBIS**

**Contrat - DR/00/88**

#### **RÉSUMÉ**

**PROMOTEURS:** Charlotte Colman (Université de Gand)  
Lieven Pauwels (Université de Gand)  
Freya Vander Laenen (Université de Gand)

**AUTEURS:** Jorne Vanhee (Université de Gand)



Publié en 2022 par la Politique scientifique fédérale (BELSPO)  
WTC III  
Boulevard Simon Bolivar 30  
B-1000 Bruxelles  
Belgique  
Tél: +32 (0)2 238 34 11 - Fax: +32 (0)2 230 59 12  
<http://www.belspo.be>  
<http://www.belspo.be/drugs>

Personne de contact: Charlotte Colman  
Tél: +32 (0)9 264 84 22

Ni la Politique scientifique fédérale, ni aucune personne agissant au nom de la Politique scientifique fédérale ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui serait faite des informations suivantes. Les auteurs sont les seuls responsables du contenu de ce document.

Cette publication ne peut être reproduite, même partiellement, archivée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopies, enregistrement ou autre sans qu'y figurent les références suivantes:

Colman, C., Vanhee, J., Pauwels, L., Vander Laenen, F. ***Prévention sociale de la criminalité liée à la drogue : projet de suivi et de mise en œuvre - SOCPREVBIS***. Résumé. Bruxelles: Politique scientifique fédérale 2022 – 7 p. (Programme fédéral de recherche drogues)

## INTRODUCTION GENERALE

Voulez-vous savoir si vous atteignez les objectifs de votre projet de prévention ou voulez-vous améliorer le fonctionnement de votre projet ? L'organisme de financement vous demande-t-il de démontrer les résultats de votre projet ?

Si c'est le cas, vous devez procéder à une évaluation de votre projet.<sup>1</sup> Ce manuel SOCPREV et le cahier de travail qui l'accompagne vous guideront à travers les différentes étapes de ce processus et vous aideront à réaliser un enregistrement et une évaluation de qualité de votre projet.

Ce manuel a été réalisé dans le cadre d'une étude scientifique<sup>2</sup> sur la prévention sociale de la criminalité et des troubles liés à la drogue. Dans le cadre de cette étude, nous avons élaboré ce manuel avec des praticiens pour évaluer des projets sur le thème de la prévention sociale.

Cependant, il est particulièrement important de se rappeler que ce manuel repose sur des principes généraux. Il n'existe pas de formule magique pour évaluer tous les projets de prévention. Chaque intervention est unique et se caractérise par un effet spécifique qui agit sur des situations concrètes et locales. Il est donc important de transposer les principes et les exemples contenus dans ce manuel à votre situation locale.<sup>3</sup>

### QUELS TYPES DE PROJET CE MANUEL PERMET-IL D'EVALUER ?

Ce manuel<sup>4</sup> soutient l'évaluation d'interventions spécifiques et accompagne donc les évaluations de projets.<sup>5</sup> Ce manuel se concentre sur l'évaluation de projets visant à la **prévention sociale de la criminalité et/ou des nuisances liées à la drogue**.

Sous ces concepts généraux, nous englobons plusieurs aspects, à savoir « (1) les conséquences négatives pour le consommateur de la consommation problématique de drogues, (2) l'acquisition et le trafic de petites quantités de drogues pour la consommation personnelle, (3) les conséquences négatives pour le citoyen et la société de la consommation problématique de drogues, telles que les nuisances auditives et visuelles, et (4) la criminalité systémique liée à la drogue (maintien des marchés de la drogue) à des fins lucratives dans les communes frontalières et de transit (en particulier) ». <sup>6</sup>

Un tel projet ou une telle intervention est une action délibérée visant à réduire les risques de criminalité et/ou de troubles liés à la drogue et leurs éventuelles conséquences néfastes.<sup>7</sup> Un projet a donc une finalité claire et préventive. Cela peut aller d'un projet temporaire à une opération plus intégrée. La prévention sociale empêche les comportements problématiques de se développer et/ou de s'aggraver en s'attaquant aux

causes sociales sous-jacentes de ces comportements.<sup>8</sup> Celles-ci se situent au niveau des vulnérabilités dans divers domaines de la vie tels que le bien-être (mental), l'emploi, l'éducation, mais aussi au niveau des normes et des valeurs, des capacités cognitives, des interactions sociales, etc.<sup>9</sup>

Contrairement à la prévention situationnelle, qui se concentre sur les facteurs environnementaux et les déclencheurs immédiats, la prévention sociale s'intéresse aux « causes des causes ». Cela rend souvent difficile l'évaluation des effets de la prévention sociale, surtout à court terme. Son impact n'est souvent perceptible qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années.<sup>10</sup> Ces effets vont souvent au-delà des attentes initiales. En fait, les facteurs sociaux sous-jacents contrôlent également d'autres formes de comportement. Ainsi, outre une diminution de la criminalité liée à la drogue, vous pouvez également constater des effets positifs sur l'emploi, le niveau d'éducation, le bien-être mental, etc.<sup>11</sup> Ces effets plus larges signifient également que certains projets ne sont pas explicitement axés sur la criminalité et/ou les nuisances liées à la drogue. Ils le font pour Gérer une éventuelle stigmatisation, mais en dehors de cela, le principal objectif de ces projets est précisément ces effets positifs plus larges. En d'autres termes, ils ont un effet indirect sur la criminalité et/ou les nuisances liées à la drogue. Ce manuel prend en charge les deux types de projets. En d'autres termes, votre projet peut avoir un impact **direct et indirect** sur la criminalité et/ou les nuisances liées à la drogue.

Tout ceci ne signifie pas que ce manuel ne peut être appliqué qu'au thème de la criminalité et/ou des nuisances liées à la drogue. Même si nos lignes directrices, conseils et tâches ont été principalement élaborés pour l'évaluation de projets de prévention de la criminalité et/ou des nuisances liées à la drogue, vous pouvez également utiliser ce manuel comme fil conducteur dans l'évaluation de la prévention sociale d'autres phénomènes tels que la violence domestique, l'absentéisme scolaire ou la consommation problématique de drogues.

## À QUI S'ADRESSE CE MANUEL ?

Ce manuel fournit des conseils aux praticiens, aux coordinateurs de projets, aux décideurs politiques ou à d'autres personnes étroitement impliquées dans la mise en œuvre et le suivi de projets sur la manière d'évaluer leur intervention.

La demande d'évaluation peut émaner de l'autorité de financement, mais elle peut aussi être lancée d'initiative. En plus de créer la transparence et la responsabilité, les évaluations vous permettent également de poursuivre ce qui va bien dans votre projet et de faire des ajustements si nécessaire. De cette façon, les évaluations fournissent des informations précieuses pour une pratique fondée sur la connaissance.<sup>12</sup>

## COMMENT UTILISER CE MANUEL ?

Une évaluation comprend de plusieurs étapes. Ce manuel vous guidera à travers ces différentes étapes et les traduira en **quatre modules**. De cette façon, vous apprendrez successivement :

1. Module 1 : Ce que signifie l'évaluation et comment la commencer ;
2. Module 2 : Quelles données vous devez mesurer pour évaluer votre projet et comment le faire ;
3. Module 3 : Comment rassembler ces données dans une évaluation et quelles déclarations peuvent être faites de cette manière ;
4. Module 4 : Comment diffuser et utiliser les résultats.

L'évaluation semble être un processus linéaire, mais ce n'est absolument pas le cas. Tout projet devrait idéalement inclure l'évaluation comme faisant partie intégrante de son fonctionnement dès le début, afin qu'elle ne soit pas perçue comme une tâche supplémentaire à réaliser à la fin.<sup>13</sup> En d'autres termes, l'évaluation n'est pas un ajout, mais fait partie intégrante du fonctionnement du projet. Il s'agit également d'un **processus répétitif**, surtout quand le projet se poursuit. Les projets ne se déroulent pas dans le vide et le contexte dans lequel ils opèrent est en constante évolution.<sup>14</sup> Il est donc conseillé de poursuivre l'évaluation et de procéder à des ajustements si nécessaire. L'évaluation fait partie de la construction du changement et le changement prend du temps.<sup>15</sup> L'évaluation nous permet d'orienter ce changement dans la bonne direction.

Après chaque module, une **tâche** vous sera confiée. Elle vous permettra de mettre en pratique les nouvelles connaissances que vous aurez acquises et de commencer à travailler avec le manuel. Vous trouverez ces tâches dans le **cahier de travail**. Ensemble, ces exercices garantissent une évaluation de qualité de votre projet.

## LITTERATURE CONSULTÉE

---

1 EMCDDA, *Evaluating Drug Policy: A Seven-Step Guide to Support the Commissioning and Managing of Evaluations*, Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2017.

2 L. Pauwels, F. Vander Laenen, E. Maes et al., *The Social Prevention of Drug-Related Crime (SOCPREV)*, Brussels: Belspo, 2018,

[http://www.belspo.be/belspo/organisation/Publ/pub\\_ostc/Drug/DR75SummRes\\_en.pdf](http://www.belspo.be/belspo/organisation/Publ/pub_ostc/Drug/DR75SummRes_en.pdf).

3 A. Rummens, W. Hardyns, F. Vander Laenen, and L. Pauwels, *Criteria for the Evaluation of Crime Prevention Practices*, Research report, Brussels: EUCPN, 2016, <https://eucpn.org/document/eucpn-criteria-for-the-evaluation-of-crime-prevention-practices-0>.

<sup>4</sup> Cependant, vous pouvez également évaluer des politiques générales ou des plans stratégiques. Intéressé ? Alors, n'oubliez pas de consulter cette publication de la Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies

5 Ibid.

6 Ibid., 211.

7 European Crime Prevention Network, *Crime Prevention: A European Definition*, Brussels: EUCPN, 2020, <https://eucpn.org/definition-crimeprevention>; P. Ekblom, *Crime Prevention, Security and Community Safety Using the 5is Framework*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2011.

<sup>8</sup> Cette forme de prévention peut être subdivisée en prévention structurelle, prévention développementale et prévention communautaire. Les initiatives structurelles font partie de mesures sociales plus larges qui ne

concernent pas seulement la prévention de la criminalité, mais améliorent également le bien-être général et les conditions sociales pour tous. La prévention développementale est une forme de prévention qui vise à minimiser certains risques ou à soutenir certains facteurs de renforcement le plus tôt possible dans la vie d'un individu. La prévention communautaire, enfin, se concentre sur les conditions sociales et physiques d'une communauté qui guident notre comportement. Vous trouverez de plus amples informations ici : Pauwels et al., *The Social Prevention of Drug-Related Crime (SOCPREV)*.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> D.P. Farrington and B.C. Welsh, *The Science and Politics of Crime Prevention: Toward a New Crime Policy*, in: D.P. Farrington and B.C. Welsh (Eds.), *The Oxford Handbook of Crime Prevention*, Oxford: Oxford University Press, 2012.

<sup>11</sup> B.C. Welsh, D.P. Farrington, and B.R. Gouar, *Benefit-Cost Analysis of Crime Prevention Programs*, *Crime and Justice* 44 (2015), <https://dx.doi.org/10.1086/681556>.

<sup>12</sup> HM Treasury, *Magenta Book: Central Government Guidance on Evaluation*, London: HM Treasury, 2020.

<sup>13</sup> EMCDDA, *Evaluating Drug Policy: A Seven-Step Guide to Support the Commissioning and Managing of Evaluations*.

<sup>14</sup> Pawson and Tilley, *Realist Evaluation*.

<sup>15</sup> Royse et al., *Program Evaluation: An Introduction*.